



**Est  
Ensemble**  
Grand Paris

# L'ACCÈS AU DROIT À EST ENSEMBLE

---

**LES PERMANENCES**

**2017-2018**

[est-ensemble.fr](http://est-ensemble.fr)

**LES INFOS PRATIQUES**

# TROUVEZ LA PERMANENCE ADAPTÉE À VOS BESOINS

**Afin de permettre aux intervenants de vous apporter une réponse personnalisée, n'oubliez pas d'apporter les documents relatifs à votre situation.**

## **AIDE AUX VICTIMES**

Public : Victimes d'infractions pénales.

Domaines : Toutes procédures pénales : violences, agressions, vols, insultes, escroqueries...

## **AVOCAT GÉNÉRALISTE**

Public : Toute personne qui n'est pas encore assistée par un avocat, souhaitant obtenir des conseils juridiques, un premier avis sur un dossier ou connaître la procédure à engager pour faire valoir ses droits.

Domaines : Tous domaines juridiques : droit de la famille, droit du travail, convocation à une audience, droit du logement, droit des contrats...

NB : Les avocats ne délivrent pas d'acte et ne suivent pas les dossiers.

## **JURISTE GÉNÉRALISTE**

Public : Toute personne souhaitant obtenir une information juridique sur sa situation.

Domaines : Tous domaines juridiques : droit de la famille, droit du travail, droit du logement, droit des contrats, dossiers d'aide juridictionnelle...

## **CONCILIATEUR DE JUSTICE**

Public : Toute personne ayant un différend souhaitant obtenir un accord amiable avec son adversaire.

Domaines : Le conciliateur ne peut intervenir que pour certaines matières : troubles de voisinage, litiges locatifs et litiges de la consommation (assurances, mutuelles, opérateurs téléphoniques...).

NB : Le conciliateur est chargé d'instaurer un dialogue entre les parties pour qu'elles trouvent la meilleure solution à leur litige. La conciliation ne peut être envisagée qu'avec l'accord des deux parties.

## **DÉFENSEUR DES DROITS**

Public : Toute personne s'estimant lésée par le fonctionnement d'une administration ou d'un organisme investi d'une mission de service public ; toute personne s'estimant victime d'une discrimination ou tout enfant qui invoque la protection de ses droits.

Domaines : Les délégués du Défenseur des droits interviennent dans la limite des quatre missions qui leur ont été confiées : les relations entre l'administration et les usagers, la défense des droits de l'enfant, la lutte contre la discrimination et la déontologie de la sécurité.

## **NOTAIRE**

Public : Toute personne souhaitant obtenir des conseils juridiques sur sa situation.

Domaines : Succession, donation, droit immobilier, contrat de mariage.

NB : Les notaires ne délivrent pas d'acte et ne suivent pas les procédures.

## **DROIT DE LA CONSOMMATION ET DU SURENDETTEMENT**

Public : Toute personne ayant la qualité de consommateur.

Domaines : Contrats de vente de bien ou de prestation de service (téléphonie mobile, fourniture d'internet, assurance, transport aérien...) et procédures de surendettement.

## **DROIT DES ÉTRANGERS**

Public : Toute personne quelle que soit sa nationalité et situation administrative.

Domaines : Demande/renouvellement de titre de séjour, demande d'asile...

## **DROIT DE LA FAMILLE**

Public : Toute personne ayant des questions relatives à ses droits et obligations en matière de droit de la famille (couple, parents, enfants...)

Domaines : Divorce, séparation, droit de garde, droit de visite et d'hébergement, pension alimentaire, violences conjugales, reconnaissance d'enfant...

## **DROIT ET HANDICAP**

Public : Toute personne en situation de handicap ou souhaitant obtenir des informations dans ce domaine.

Domaines : Demande MDPH (Maison départementale des personnes handicapées), constitution du dossier, information sur l'instruction et recours, informations sur les placements dans des institutions spécialisées...

## **DROIT DU LOGEMENT**

Public : Toute personne souhaitant obtenir des informations sur ses droits et obligations.

Domaines : Loyer, insalubrité, répartition des charges, procédure de droit au logement opposable (DALO).

NB : Les juristes délivrent des informations juridiques mais ne peuvent pas intervenir dans les procédures d'attribution de logement.

## **DROIT DU TRAVAIL**

Public : Salariés avec ou sans contrat de travail.

Domaines : Toute question relative à l'exécution de travail : versement du salaire, obligations de l'employeur, procédure de licenciement...

## **ÉCRIVAIN PUBLIC**

Public : Toute personne souhaitant bénéficier d'aide pour lire, écrire un courrier ou remplir un formulaire administratif.

Domaines : Rédaction de courriers (bailleur, assurance, école, mairie...) et aide pour remplir les formulaires administratifs (inscription scolaire, changement d'adresse ...)

NB : Les écrivains publics ne délivrent pas d'informations juridiques et ne rédigent pas d'acte de procédure (recours, saisine de juge).

## **MÉDIATION FAMILIALE**

Public : Toute personne confrontée à des difficultés avec les membres de sa famille.

Domaines : Différends au sein de la famille (parents/enfants, couple, grands-parents/petits enfants, frères/sœurs...), procédure amiable avant séparation que ce soit avant ou après décision de justice...

NB : La médiation ne peut être envisagée qu'avec l'accord des parties.

## OÙ TROUVER VOTRE PERMANENCE ?

	BAGNOLET	BOBIGNY	BONDY	LE PRÉ SAINT-GERVAIS
Avocat généraliste	8	19 20	2 25	-
Conciliateur de justice	-	-	25	-
Défenseur des droits	-	-	2	-
Droit de la consommation et du surendettement	10 11 12 13	16 17 19	2 25	3
Droit de la famille	-	-	25	-
Droit des étrangers	-	-	2	3
Droits des victimes	8	19 22 23 24	-	-
Droit du logement	8	15	2	3
Droit du travail	-	-	-	-
Droit et handicap	8	-	-	-
Écrivain public	9 10 11 12 13 14	21 22	2 25	3
Juriste généraliste	-	17 18 19 22	2	3
Médiation familiale	-	-	25	3
Notaire	-	-	25	-

RETROUVEZ LES ADRESSES ET COORDONNÉES DES ÉQUIPEMENTS DANS L

LES LILAS	MONTREUIL	NOISY-LE-SEC	PANTIN	ROMAINVILLE
26	5 6	7	1	41
-	-	7	-	-
-	5	-	1	-
-	31	-	1	-
-	5 28	7	1 40	-
-	5	7	1 38 39	-
-	5 29 33	-	1	-
27	30	7	1	-
-	-	7	1 35 38	-
-	-	-	1	-
27	5 30 31	7 34	36 37 38 39	42 43 44
4	5 32	7	1	-
-	-	7 34	1	-
-	-	7	-	45

LES PAGES SUIVANTES.

# LES ÉQUIPEMENTS D'ACCÈS AU DROIT D'EST ENSEMBLE

Les Points d'Accès au Droit (PAD) et la Maison de Justice et du Droit sont des lieux labélisés par le Conseil Départemental d'Accès au Droit (CDAD) qui accueillent **sur rendez-vous, gratuitement et anonymement**, les personnes rencontrant un problème juridique et/ou administratif.

## 1 MAISON DE JUSTICE ET DU DROIT DE PANTIN

25 ter rue du Pré Saint-Gervais  
01 41 83 66 40

## 2 POINT D'ACCÈS AU DROIT DE BONDY

Maison de la jeunesse et des services publics  
1 avenue Jean Lebas  
01 71 86 64 30

## 3 POINT D'ACCÈS AU DROIT DU PRÉ SAINT-GERVAIS

1 rue Émile Augier  
01 49 42 73 00

## 4 POINT D'ACCÈS AU DROIT DES LILAS

167 rue de Paris  
01 48 97 21 10

## 5 POINT D'ACCÈS AU DROIT DE MONTREUIL (CENTRE-VILLE)

12 boulevard Rouget-de-Lisle  
01 48 70 68 67

## 6 POINT D'ACCÈS AU DROIT DE MONTREUIL (MAIRIE-ANNEXE)

77 rue des Blancs Vilains  
01 48 70 60 80

## 7 POINT D'ACCÈS AU DROIT DE NOISY-LE-SEC

À partir de 2018 :  
9 rue Saint Just  
01 83 74 55 35

Retrouvez les horaires des permanences sur [est-ensemble.fr/acces-au-droit](http://est-ensemble.fr/acces-au-droit)

# LES AUTRES LIEUX D'ACCÈS AU DROIT SUR LE TERRITOIRE D'EST ENSEMBLE

Nous vous invitons à vous rapprocher de chaque structure pour connaître les conditions pour obtenir un rendez-vous en permanence.

## BAGNOLET

8 HÔTEL DE VILLE  
Place Salvador Allende  
01 49 93 60 00

## 9 ANNEXE DU CENTRE SOCIOCULTUREL ANNE FRANCK

101 rue Anatole France  
01 48 97 17 48

## 10 CENTRE SOCIOCULTUREL ANNE FRANCK

61 rue Girardot  
01 49 93 61 92

## 11 CENTRE SOCIOCULTUREL GUY TOFFOLETTI

43 rue Charles Delescluze  
01 49 93 66 56

## 12 CENTRE SOCIOCULTUREL LES COUTURES

37 rue Jules Ferry  
01 41 58 55 40

## 13 CENTRE SOCIOCULTUREL LA FOSSE AUX FRAISES

17 rue de la Capsulerie  
01 49 93 66 87

## 14 CENTRE SOCIOCULTUREL PABLO NERUDA

36 rue Pierre et Marie Curie  
01 49 93 60 63

## BOBIGNY

15 HÔTEL DE VILLE  
31 Avenue Salvador Allende  
01 41 60 93 93

## 16 HÔTEL DE VILLE CHEMIN VERT

9-19 rue du Chemin Vert  
01 70 32 43 15

**17 MAIRIE ANNEXE ÉMILE AILLAUD**

60 avenue Édouard Vaillant  
01 48 47 30 44

**18 MAIRIE ANNEXE RACINE**

8 rue Jean Racine  
01 48 37 44 32 - 01 48 37 95 28

**19 TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE BOBIGNY**

173 avenue Paul Vaillant  
Couturier  
01 41 50 34 20

**20 TRIBUNAL D'INSTANCE DE BOBIGNY**

1 promenade Jean Rostand  
01 48 96 11 10

**21 ASSOCIATION FEMMES RELAIS**

5 place des Nations Unies  
01 48 50 24 27

**22 JURIS SECOURS**

19 avenue Karl Marx  
01 48 30 81 39

**23 SOS VICTIMES**

5 rue Carnot  
01 41 60 19 60

**24 PERMANENCE TÉLÉPHONIQUE PAR L'ORDRE DES AVOCATS**

Vendredi 10h - 18h  
01 48 96 20 95

**BONDY**

**25 MAIRIE DE BONDY**

(Guichet unique hall d'accueil)  
Esplanade Claude Fuzier  
01 48 50 53 00

**LES LILAS**

**26 HÔTEL DE VILLE**

96 rue de Paris  
01 43 62 82 02

**27 CCAS**

193-195 rue de Paris  
01 41 58 10 91

**MONTREUIL**

**28 ANTENNE VIE DE QUARTIER JULES VERNE**

65 rue Édouard Branly  
01 71 89 26 75

**29 CENTRE MÉDICAL DE SANTÉ SAVATTEO**

2 rue Girard  
01 48 36 99 02

**30 CENTRE SOCIAL LOUNÈS MATOUB**

4-6 place de la République  
Permanence téléphonique pour  
les RDV du lundi au vendredi  
9h-13h : 07 82 10 47 96

**31 ESPACE 40**

40 rue Bel Air  
01 71 86 80 10

**32 LES RESTAURANTS DU CŒUR**

7 rue Douy Delcupe  
01 42 87 61 12

**33 MAISON DES FEMMES THÉRÈSE**

24-28 rue Église  
01 48 58 46 59

**NOISY-LE-SEC**

**34 CENTRE SOCIAL DU LONDEAU**

3 rue Paul Verlaine  
01 48 10 82 31

**PANTIN**

**35 BOURSE DU TRAVAIL**

197 avenue Jean Lolive  
01 41 71 38 31

**36 CENTRE DIDEROT**

148-150 avenue Jean Jaurès  
01 48 43 88 26

**37 MAISON DE QUARTIER DES COURTILLIÈRES**

Avenue Aimé Cesaïre  
01 48 43 88 26

**38 MAISON DE QUARTIER MAIRIE-OURCQ**

12 rue Scandicci  
01 49 15 70 02

**39 MAISON DE QUARTIER DES QUATRE CHEMINS**

42 avenue Édouard Vaillant  
01 49 15 38 92

**40 RELAIS DES PARENTS**

37-39 rue Victor Hugo  
01 49 15 72 20

**ROMAINVILLE**

**41 MAIRIE DE ROMAINVILLE**

(Guichet unique hall d'accueil)  
Place de la Laïcité  
01 49 15 55 00

**42 ESPACE JACQUES BREL**

3 rue de la Poix Verte  
01 49 15 55 39

**43 ESPACE MARCEL CACHIN**

30 rue de la Résistance  
01 71 86 60 40

**44 ESPACE NELSON MANDELA**

6 rue Pierre Brossolette  
01 49 20 93 67

**45 MAISON DES RETRAITÉS**

154 bis rue de la République  
01 49 15 56 41

## Besoin de connaître vos droits et vos obligations ?

Des professionnels du droit répondent à vos questions.

Est Ensemble, ses neuf villes membres et le Ministère de la Justice mettent en place des permanences pour vous permettre de mieux connaître vos droits et vos devoirs et pour vous conseiller sur les démarches à entreprendre.

**LES PERMANENCES SONT CONFIDENTIELLES ET SUR RENDEZ-VOUS.**

**Elles sont prises en charge par la collectivité et sont gratuites pour le public.**

**MON PREMIER RDV :**



En partenariat avec le Conseil Départemental de l'accès au droit de Seine-Saint-Denis (CDAD)



**Est Ensemble**  
Grand Paris

[est-ensemble.fr/acces-au-droit](https://est-ensemble.fr/acces-au-droit)

 **EstEnsemble**